

► l'Eglise arménienne.

Il est enfin souhaitable de construire un centre national d'art et de culture arménienne qui bénéficierait de l'appui financier de l'Etat et des collectivités locales.

Robert HUE

1: D'abord s'impose le respect pour les innombrables victimes de cette tragédie comme pour ceux qui, ayant réussi à la fuir, ont tout perdu. La reconnaissance aussi du rôle joué par la communauté arménienne dans notre pays en apportant, par son arménité, un facteur de dynamisme, une source d'enrichissement social et culturel. Sans oublier les Français d'origine arménienne qui, aux heures les plus sombres de notre histoire, prirent toute leur part des combats pour notre liberté, à l'image de Missak Manouchian et de son groupe de " l'Affiche rouge " qui, comme l'a changé Aragon, donnèrent " leur cœur avant le temps " et qui " criaient " " la France en s'abattant ". Tout cela explique la nécessité d'exercer un devoir de mémoire sur le premier génocide du XXème siècle, d'une brûlante actualité. L'Education nationale devra y occuper un rôle central. J'agirai ensuite au sein de la communauté internationale pour la reconnaissance du génocide. Une action d'autant plus nécessaire que les campagnes négationnistes contre le mouvement d'opinion internationale en faveur de cette reconnaissance ne désarment pas.

Je demanderai de compléter la loi de mon ami Jean-Claude Gayssot du 13 juillet 1990 tendant à réprimer tout acte raciste, antisémite, xénophobe et d'élargir le dispositif prévu par la loi pour la défense des intérêts moraux de la Résistance ou des déportés aux victimes de tout génocide.

Je souhaite enfin exprimer ma fierté et l'honneur que je ressens d'avoir contribué au nom des citoyens français à faire de notre pays l'un de ceux qui mettent solennellement et institutionnellement un terme à plus de 85 ans d'occultation et de négation du premier événement tragique du XXème siècle.

2: La Turquie devra tôt ou tard affronter son histoire et la voie de son intégration dans l'Union européenne passe par-là, par l'établissement d'un Etat de droit, par le règlement de la question kurde, par l'évacuation de Chypre...

Chercher à " arrondir les angles " avec les autorités turques à propos de la reconnaissance du génocide ne pourra que conforter la Turquie dans

cela.

3 : Je continuerais d'affirmer la vraie volonté de trouver une solution qui soit à la fois équitable et acceptable par les deux parties, en liaison étroite avec les autres membres du groupe de Minsk de l'OSCE, c'est à dire les partenaires russes et américains. Tout accord de paix devra être accompagné, impérativement, d'une aide massive à la reconstruction des zones dévastées.

4: La connaissance et la compréhension mutuelles sont des facteurs incontournables du développement de la coopération économique, scientifique, culturelle, des échanges humains. En s'appuyant sur l'expérience fructueuse de nombreuses associations tant françaises qu'arméniennes, je pense qu'on doit développer encore plus les coopérations décentralisées entre collectivités territoriales et favoriser le développement de la société civile en Arménie.

Quant à la question du blocus illégal à l'encontre de l'Arménie par la Turquie et l'Azerbaïdjan, je le condamne ici comme ailleurs : c'est toujours les peuples qui en souffrent. En ce qui me concerne, je vous l'ai dit, je milite pour permettre une intervention efficace de la France dans le processus de règlement du conflit du Haut-Karabakh, et créer les conditions d'une entente entre les pays caucasiens, d'une aide des pays concernés de l'Union européenne pour résoudre leurs problèmes de développement en y favorisant l'essor de l'activité économique et de l'emploi.

5 : Cette société française multiculturelle est un atout précieux. Le mot " intégration " n'est pas toujours opportun pour qualifier la politique qu'il faut mettre en œuvre. Je préfère parler de dialogue, d'échange, de respect, de dynamique des droits, afin de vivre ensemble dans le respect des valeurs universelles. Une dynamique qui suppose de nouvelles conceptions de rapports entre nation et monde, entre intérêt général et développement des individus... Avec un fil conducteur : agir contre toutes les discriminations, les aliénations, les dominations générées par le capitalisme.

La France en valorisant sa langue commune et " ses langues particulières -régionales, d'immigration- restera une nation cohérente. Elle doit manifester davantage son souci de diversité qui contribue si bien à sa singularité, et, par-là, à son rayonnement.

Je veux promouvoir une francophonie synonyme de diversité des cultures. Une francophonie partenaire qui relève le défi d'un impérialisme réducteur, uniformisateur, sans se relier sur des

Noel MAMERE

1: Le groupe des Verts a été le premier à déposer une proposition de loi au cours de la dernière législature reconnaissant le génocide des Arméniens. Nous nous félicitons que cette proposition ait pu fusionner avec d'autres textes dans le cadre d'un projet qui a pu aboutir malgré les lenteurs et les oppositions à la reconnaissance du premier crime contre l'humanité du 20ème siècle. Nous pensons que nous devons continuer dans ce sens en demandant au Parlement européen d'adopter une résolution reconnaissant clairement le génocide arménien. Nous nous engageons à étudier avec la communauté arménienne les conditions de l'organisation d'une journée du souvenir de ce génocide. Ce même travail devra être fait pour que dans le cadre des programmes d'histoire de l'enseignement secondaire et supérieur, cette question historique majeure soit traitée comme elle le mérite.

2: Les conditions préalables de l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne sont :

1° Le règlement de la question kurde et de celle du droit des minorités dans le domaine linguistique et culturel notamment. La question kurde est la plus urgente à régler. Les Verts qui ont été de toutes les batailles pour la défense du peuple kurde demandent à ce que ses droits nationaux légitimes dans le cadre d'une Turquie démocratique soient respectés

2° L'établissement d'un véritable Etat de droit en Turquie respectant notamment la séparation des pouvoirs judiciaires, exécutifs et législatifs. Le rôle des militaires qui s'apparente à une tutelle de la caste des généraux sur la vie politique doit être remis en cause

3° Le respect des normes internationales en matière d'incarcération et de conditions de vie dans les prisons. La suppression de la peine de mort

3: Les Verts appuient les efforts de l'OSCE pour un règlement pacifique du conflit du Haut-Karabakh. La France et l'Union européenne doivent tout mettre en œuvre pour que l'Arménie et l'Azerbaïdjan parviennent à un accord définitif sur cette question. Dans ce cadre la France ne peut reconnaître toute action unilatérale politique, diplomatique ou militaire d'une des parties en cours qui entraverait ce processus.

4: Les échanges économiques et culturels entre la France et l'Arménie doivent être soutenus et encouragés par des accords de partenariat dans tous les domaines. Dans le domaine spécifique de l'économie sociale et solidaire et du commerce équitable un effort spécial sera fait pour que les



La Lettre de l'ADL

Organisation Arménienne Démocrate Libérale

ՀԱՄԿԱԿԱՐ ԱԶԱՏԱԿԱՆ

bimestriel
Mars-Avril 2002, N°21, 3 Euro

LE MESSAGE DE JACQUES CHIRAC

Editorial

par



**Jean
Varoujan
SIRAPIAN**

JEU D'ECHECS

Les Américains et les Russes sont en train de compléter leurs pièces pour entamer une partie de Chakhmat, un jeu d'échec pour lequel le Caucase servirait d'échiquier.

Traditionnellement les Etats transcaucasiens, notamment l'Arménie et la Georgie ont été des alliés de la Russie soit pour être protégés des voisins hostiles soit plus simplement parce qu'attirés par la force de gravitation exercée par la Russie dans la région.

Aujourd'hui les Américains veulent défier la suprématie de la Russie dans cette région en avançant leurs pions. Comme souvent, les Américains ne voient que leurs intérêts à court et moyen terme dans ce jeu et ferment les yeux sur les droits bafoués des minorités, dont, par exemple, celui des Arméniens dans le Djavaghk, en Georgie. Ils ignorent aussi les réseaux terroristes de Al Quaida en Azerbaïdjan dont les membres avaient combattu, il y a

Lors de la convention organisée par le CDCA, avec le soutien du CCAF, le 7 avril au Palais du Congrès de Paris Jacques Chirac s'est adressé à la communauté arménienne par un message filmé. Voici le texte :



J. Sirapien avec J. Chirac
Photo Elysées

*Chers amis,
Je vous sais rassemblés aujourd'hui, à la veille d'un moment fort de notre vie nationale, pour une réunion qui anime utilement le débat public de notre démocratie. En cette occasion, je souhaite vous adresser un message d'estime et d'amitié, une estime sincère, une amitié ancienne.*

J'ai toujours reconnu et salué l'importance de la contribution des Français d'origine arménienne à la vie de notre pays. Descendants des rescapés du génocide de 1915 reconnu par la loi française, une loi dont la portée ne saurait être remise en cause, les Français d'origine arménienne sont un modèle de courage, de détermination et de réussite au sein de notre communauté nationale.

Ils ont su marier avec excellence une fidélité à leur identité millénaire et une parfaite intégration dans la France d'aujourd'hui.

Cette identité, nous devons la faire vivre, par respect pour les générations passées et pour celles qui nous suivent.

Cette identité, je souhaite qu'elle soit ancrée et confortée dans notre pays. C'est dans cet esprit que j'ai proposé la création d'un Institut dédié à la culture, à l'histoire et à la civilisation arménienne, afin de mettre en valeur tout ce qu'elles ont apporté et apportent à notre pays et au monde. De la même manière, nous devons faire en sorte que l'enseignement de la langue arménienne, facteur essentiel d'identité, puisse dépasser le cadre familial et s'étendre à notre système éducatif.

Cette identité s'exprime également par l'attachement des Arméniens à leur Eglise, attachement que j'ai pu mesurer en me rendant en compagnie du Président Kotcharian la cérémonie organisée à Notre-Dame pour le 1700ème anniversaire du baptême de l'Arménie. Je m'en suis entretenu à plusieurs reprises avec sa Sainteté Karékine Ier, puis avec sa Sainteté Karékine II que j'ai eu le plaisir d'accueillir au Palais de l'Elysée. J'ai eu également de nombreux échanges avec suite page 4

LA DIASPORA ARMENIENNE RENCONTRE LES INSTITUTIONS EUROPEENNES



A l'occasion d'un séminaire d'introduction aux institutions européennes organisé par le FAAE, le député européen Per Gahrton a présenté son point de vue sur l'avenir du Caucase. "Dans mon rapport, l'idée principale est que les pays de cette région doivent commencer une coopération régionale, peut-être une sorte de pacte de stabilité pour le Caucase, afin de ne pas être gouvernés par des puissances extérieures". Le nom de Per Gahrton a été sur toutes les lèvres récemment en Arménie et en Turquie

ELECTION PRESIDENTIELLE

Le CCAF, conformément à son rôle de coordination, avait délégué le CDCA pour adresser une série de questions formulant les interrogations des français d'origine arménienne, questions étudiées et approuvées par le CCAF, aux candidats à l'élection présidentielle. Faute de place nous ne reproduisons ici que les réponses des principaux candidats. Pour trouver toutes les réponses in extenso, classées par thème et par candidat, nous vous invitons à visiter notre site Internet à l'adresse <http://adl.hayway.org> à la page Génocide\Actualités.

<p>1: Quelles mesures entendez-vous prendre pour empêcher la négation du génocide des Arméniens, pour organiser le devoir de mémoire et pour contribuer à sa reconnaissance internationale ?</p> <p>2: Quelles sont pour vous les conditions préa-</p>	<p>lables à l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne ?</p> <p>3: La France en tant que co-présidente du Groupe MINSK de l'OSCE a pris des initiatives récentes pour un règlement pacifique du conflit du Haut-Karabakh. Quelles</p>	<p>mesures entendez-vous prendre afin d'aboutir à un règlement rapide de ce conflit ?</p> <p>4: Compte tenu des liens historiques privilégiés qu'entretiennent la France et l'Arménie et du blocus illégal exercé à l'encontre de l'Arménie par la Turquie et</p>	<p>l'Azerbaïdjan depuis maintenant une décennie, quelles actions comptez-vous entreprendre pour développer les échanges économiques et culturels avec l'Arménie et pour mettre fin rapidement à ce blocus ?</p> <p>5: La France semble</p>
<p>évoluer vers une société multi-culturelle. Quelles impulsions comptez-vous donner pour en assurer un développement harmonieux ? Dans ce cadre, comment comptez vous préserver la culture et l'identité arménienne et renforcer l'enseignement de la langue arménienne.</p>			

Jacques CHIRAC

1: Le Parlement français s'est prononcé solennellement sur la reconnaissance du génocide arménien de 1915. Ce geste de la représentation nationale a été salué par toutes les communautés arméniennes dans le monde comme répondant au devoir de mémoire.

2: Le Conseil européen d' Helsinki a accepté, en décembre 1999, le principe de la candidature de la Turquie.

Si cette décision a permis de rapprocher la Turquie de l'Union européenne et a ouvert de nouvelles perspectives aux aspirations européennes de ce pays, encore faut-il, cela va de soi, que les critères économiques et démocratiques qui constituent un préalable à son adhésion soient remplis.

Or, dans l'état actuel des choses, la Turquie ne remplit pas les critères de Copenhague et ne peut donc pas commencer à négocier son entrée dans l'Union européenne. Comme je l'ai clairement affirmé à plusieurs reprises, celles-ci ne pourront commencer que lorsque la Turquie respectera ces critères.

L'adhésion n'est donc pas pour demain, mais l'admission de sa candidature, assortie d'un cadre contraignant, donnera la faculté de juger sur pièces et d'en tirer les conséquences sur la possibilité, pour ce pays, de rejoindre un jour l'Union.

C'est pourquoi, j'encourage instamment la Turquie à continuer à progresser sur la voie du respect des critères tant économiques que poli-

Mais j'estime qu'il faut aller bien au-delà. Il nous faudra du courage, de la détermination et de l'audace. Je ne ménagerai pas mes efforts, si je suis élu, pour qu'enfin la paix revienne dans le Caucase du Sud. J'y travaillerai, comme je l'ai toujours fait, avec les deux autres co-présidents du groupe Minsk. La France saura, j'en suis sûr, convaincre les institutions internationales et ses partenaires de l'Union européenne en vue d'accompagner un accord de paix par une aide à la reconstruction des zones dévastées pendant le conflit et à la relance de vos économies.

4: Compte tenu des liens historiques privilégiés qu'entretiennent la France et l'Arménie et du blocus illégal exercé à l'encontre de l'Arménie par la Turquie et l'Azerbaïdjan depuis maintenant une décennie, quelles actions comptez-vous entreprendre pour développer les échanges économiques et culturels avec l'Arménie et pour mettre fin rapidement à ce blocus ?

Mon engagement en faveur d'une solution d'apaisement entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan va de pair avec une détente dans l'ensemble de la région, notamment entre l'Arménie et la Turquie. Au-delà des aspects politiques, cela doit naturellement passer par la restauration et le développement des échanges. J'en profite pour souligner que des entreprises françaises sont présentes en Arménie et saluer l'activité inlassable des Français d'origine arménienne pour favoriser les échanges économiques et culturels.

5: La France semble évoluer vers une société multi-culturelle. Quelles impulsions comptez-

vous attendre du nouveau siècle.

Ces Français, modèles d'intégration, s'illustrent dans tous les domaines : les arts, la recherche, l'université, le sport, l'économie.

Aussi, il me paraît fondamental que chacun puisse encore mieux apprécier et admirer la riche et singulière culture arménienne et tout ce qu'elle a apporté et apporte au monde. C'est pourquoi, si je suis élu, je souhaite que soit créé en France, un institut culturel, lieu d'échanges et de création, consacré à l'histoire, à l'art, à la culture arménienne. Pour devenir un véritable projet, cette idée a besoin du soutien de l'Etat mais aussi de l'ensemble des institutions et associations arméniennes, de toutes tendances, et également de l'accord d'une collectivité territoriale susceptible de l'accueillir. Enfin, vous le savez, mon souci de préserver l'identité historique arménienne m'a par ailleurs conduit à encourager, depuis de longues années, les travaux de confortation du site et de la cathédrale d'Ani, projet emblématique dont j'espère qu'il aboutira dans un proche avenir.

Lionel JOSPIN

1: Le génocide dont les Arméniens ont été victimes en 1915 est un fait historique discuté par certains, mais que je n'ai jamais mis en cause. Ma famille politique a, depuis longtemps, reconnu un droit à la mémoire pour le peuple arménien. François Mitterrand déclarait, le 29 avril 1981, " Il n'est pas possible d'effacer les traces du génocide (...) Il faut que cela s'inscrive dans la mémoire des hommes (...) que ce génocide (...) puisse

Le Point de vue de RAZMIG

A LA MEMOIRE D'UNE FEMME COURAGE

La nouvelle est tombée le 28 janvier : Mme Ayché Nour Zarakolou était décédée. Cette femme turque, qui avait su résister aux menaces, aux prisons, aux lois martiales de son pays, était vaincue par la maladie. Native d'Antioche, où elle avait grandi parmi les arabes et les chrétiens, ayant épousé à Istanbul Ragip Zarakolou, lui-même natif des Iles des Princes, où, pendant l'été, la bourgeoisie turque et les minorités non-musulmanes se côtoyaient. Mari et femme s'étaient forgés une autre conception des kurdes, des chrétiens, des juifs, etc., et ils refusaient les discours officiels des autorités et de la presse, qui accusaient les minorités. Aussi, pour honorer cette femme si courageuse, si respectable, nous ferons une analyse sous un autre angle et nous l'adresserons à certains politiciens européens qui, au lieu d'encourager ces rares intellectuels turcs, soutiennent les dirigeants de ce pays.

Des scientifiques progressistes turcs avaient fait un calcul démographique fort intéressant: si depuis la fin du 19e siècle, leurs gouvernements successifs avaient laissé tranquilles les non-musulmans, ceux-ci seraient au nombre de 12 millions environ - au lieu de cent mille actuellement - et la face de la Turquie aurait changé; à part les souffrances causées à des millions de personnes, le pays a été ruiné et ce sont les terres d'accueil qui ont profité des talents des exilés. En effet, par sa politique de ségrégation, la Turquie a fait fuir des hommes de valeur en occident. Voici quelques exemples dans différents domaines :

- Politique : en France un premier ministre levantin (Edouard Balladur), en Argentine un président assyrien (Carlos Menem), aux Etats-Unis un gouverneur grec du Massachusetts (Michael Dukakis) et un gouverneur arménien en Californie (Dikran Deukmedjian).

- Cinématographique : un réalisateur arménien en Europe (Henri Verneuil), un réalisateur grec en Amérique (Elia Kazan) et un arménien (Rouben Mamoulian).

- Industriel : pour ne pas allonger la liste, nous nous contenterons de citer trois noms arméniens de France: Serge Tchuruk (électronique), Alain Manoukian (textile), Stéphane Kélian (chaussures).

Tous ces hommes étaient nés sur le sol turc ou fils d'émigrés.

Maintenant, voyons les rendements économiques des masses populaires qui ne vivent plus sous le drapeau turc, (source: Bilan du Monde édition 2002) :

- alors que les Turcs, sur un espace de 776.000 km², qu'ils se sont appropriés, n'ont pu réaliser qu'un PNB de 2.900 \$,

- les chrétiens du Liban (maronites, grecs, arméniens), sur un espace de 10.000 km² ont réalisé un PNB de 3.700 \$,

- les grecs chypriotes, sur un espace de 6.000 km² ont réalisé un PNB de 11.950 \$,

- les grecs hellènes, sur un espace de 132.000 km² ont réalisé un PNB de 12.110 \$,

- les juifs israéliens, sur un espace de 21.000 km² ont un PNB de 16.310 \$.

Tous ces peuples étaient dans un passé récent les serviteurs de l'Empire ottoman. Ce que ne supportent pas les Turcs. c'est de voir leurs

rentaine de fois dans les théâtres allemands et la nation allemande a versé des centaines millions de dollars à l'Etat Hébreu. Quant à la Turquie, pas question pour elle de reconnaître que pendant la Première Guerre Mondiale 1,5 million d'Arméniens, 500 mille Grecs, 250 mille Assyriens ont été massacrés, et de plus elle fait tout actuellement pour nuire et affaiblir l'Arménie, la Grèce, la Syrie.

c) Oui, les Anglais ont fait maintes intrigues, parfois sanglantes, pour mettre la main sur le quart de la planète et la coloniser. Mais au moins ils ont fait du Canada un grenier de céréales; de l'Australie et de la Nouvelle Zélande des entrepôts de beurre, de viande, de laine, de peaux ; de l'Inde et du Ceylan (Sri Lanka) de grands producteurs de thé de haute qualité; ils ont introduit l'élevage de la chèvre d'angora (originaire d'Asie Mineure) en Afrique du Sud pour en faire l'un des trois grands producteurs de mohair; ils ont introduit la culture du cacao (originaire d'Amérique) en Afrique de l'Ouest pour faire du Ghana et du Nigeria des grands producteurs (3e et 4e)...Et les Turcs? Rien qu'en voyant la situation lamentable du nord de Chypre, on approuve les paroles de Victor Hugo: "Les Turcs sont passés par là".

d) Oui, durant leur expansion du 19e siècle, les Américains ont décimé les tribus indiennes, ont maltraité les noirs, ont amputé le tiers du territoire mexicain par la guerre de 1846/1848. Mais le peuple américain a fait son "Mea Culpa" en attribuant les plus grands prix cinématographiques aux films comme "Danse avec les loups", "Racines" etc. qui faisaient la critique de cette époque. Et aujourd'hui, à eux seuls les indiens Navajo ont une réserve de 65.000 km² (soit plus de 2 fois l'Arménie et plus de 5 fois l'Ile-de-France); c'est un noir, Colin Powell, qui dirige les affaires étrangères du pays; au point de vue démographique les hispanophones représentent 22% du Texas, 37% du Nouveau Mexique, 19% de la Californie; l'espagnol est enseigné dans tout le pays comme la langue étrangère la plus importante; l'administration anglophone n'a pas envisagé de changer les noms des villes fondées jadis par les français et les espagnols; ex.: Lafayette en Louisiane, San Antonio au Texas, Santa Fe au Nouveau-Mexique, Los Angeles en Californie. Or, pour la mentalité turque créer des régions autonomes (Kurdistan, Lazistan) est une atteinte à l'intégrité territoriale, enseigner les langues des autochtones (le grec, l'arménien, le syriaque, le kurde, le lazika) est un danger pour la sûreté nationale et surtout il faut changer les noms des localités pour effacer toutes traces des civilisations antérieures: Constantinople-Istanbul, Galata-Karaköy, Calcédoine-Kadiköy, Nicée-Iznik, Ephèse-Seldjouk, Philadelphia-Alachéhir, Halicarnasse-Bodrum.

2) Quant au bon déroulement de l'occupation ottomane, il est loin d'être idyllique comme la Turquie le prétend; si on examine les PNB en dollars des pays balkaniques post-communistes, et que l'on compare les résultats obtenus sur une dizaine d'années d'économie de marché, entre ces différents pays, on comprend ce que l'Empire Ottoman a pris ou a donné. On distingue trois catégories:

a) Les nations islamisées, privilégiées pour leur conversion, encouragées par l'administration turque dans des fonctions non-productives: Albanie, 930 \$, Bosnie, 1.210 \$.

b) Les nations chrétiennes ayant vécu longtemps, parfois plus de cinq siècles, sous l'oppression turque: Bulgarie, 1.410 \$, Roumanie 1.470 \$, Macédoine, 1.660 \$.

c) Les nations chrétiennes qui ont été libérées de l'occupation turque

→ réconciliation. En aucun cas, le souvenir du génocide, la mémoire des terribles événements survenus dans l'Empire Ottoman en 1915, ne saurait être utilisé à d'autres fins que celles-là. Le moment venu, le Parlement, c'est dans ses attributions, pourra travailler à compléter utilement la législation en vigueur pour prévenir et si nécessaire réprimer la négation, sur le territoire national, des génocides reconnus par la France.

2: La Turquie a posé sa candidature pour adhérer à l'Union européenne. Cette candidature doit être examinée comme toutes les autres, avec un esprit de rigueur et d'ouverture. Tout pays souhaitant entrer dans l'Union européenne doit en assumer les acquis et les principes fondateurs. Depuis 1997, la France a souligné que la Turquie devait mettre en œuvre des réformes significatives afin d'améliorer la situation des droits de l'homme, conformément aux critères dits de Copenhague qu'elle a acceptés en déposant sa candidature. Aujourd'hui encore, cette adhésion à l'Union européenne soulève de graves questions relatives au respect des droits de minorités, parmi lesquelles la reconnaissance du génocide arménien perpétré avant la naissance de la Turquie moderne.

3: La France coprésidé avec d'autres pays, la Russie et les Etats-Unis, le groupe de Minsk, chargé de rechercher une issue négociée au conflit du Haut-karabakh. La priorité aujourd'hui est la préservation du cessez-le-feu et l'incitation faite aux parties de renoncer à la force. Mais, si ce préalable est incontournable, je suis bien conscient qu'il ne s'agit que d'un premier pas vers une solution supposant - pour être durable - un compromis accepté par les intéressés. La France doit poursuivre demain, avec opiniâtreté et discrétion, le travail déjà commencé pour trouver un compromis équitable et acceptable par les deux parties. Cela suppose le maintien d'une relation fluide et régulière avec l'ensemble des représentants, arméniens et azerbaïdjanais, à Erevan, Bakou, Stepanakert et Paris. Je m'emploierai dans cette tâche.

4: La France a été la première à envoyer un ambassadeur dans la nouvelle Arménie indépendante. Très vite, ce geste du cœur a été inséré dans un réseau d'accords de toute nature unissant la France à la République arménienne. Depuis 1997, j'ai veillé à que ces échanges s'approfondissent, nos relations économiques et commerciales se sont ainsi considérablement accrues. La poursuite de cette politique volontaire est la meilleure

tion particulière. Ces dernières années encore, le ministère de la culture a aidé plusieurs institutions culturelles arméniennes. Des grandes expositions artistiques ont aidé le public français à mieux connaître le riche passé culturel de l'Arménie ; à Nantes en 1995 puis à Lyon en 1998. Il y a quelques mois une grande exposition consacrée à Ani, capitale de l'Arménie en l'an mille, a été inaugurée à Paris. Je pense que la culture et l'identité arménienne doivent être préservées en soutenant les associations arméniennes représentatives

Or, l'enseignement de la langue arménienne à l'école de la République est un chantier encore ouvert. Je considère que, avec une concertation préalable, l'arménien doit pouvoir être proposé aux élèves de nos écoles.

Jean-Pierre CHEVENEMENT

1: La première mesure à prendre pour perpétuer la mémoire du génocide est de lutter contre les expressions du négationnisme, notamment contre les livres et les sites Internet, pour la plupart venant de Turquie ou de milieux turcs à l'étranger. Pour ce qui est d'Internet, il faut que les associations arméniennes s'adressent aux fournisseurs d'accès, comme le fait l'association " J'accuse " pour la négation de la Shoah et dont les actions en justice ont porté. Pour les expressions écrites et verbales du négationnisme, il faut inclure dans la loi française une clause qui permettra la condamnation des négationnistes.

Le devoir de mémoire passe par les commémorations mais aussi par l'éducation. A ce titre, je souhaite que les programmes scolaires traitent le génocide arménien comme il se doit. La reconnaissance internationale du génocide, enfin, progresse. En France existe maintenant la loi du 29 janvier 2001, votée par les élus du Mouvement des Citoyens qui d'ailleurs, dès le 13 mai 1998, avaient déposé devant l'Assemblée Nationale une proposition de loi qui réclamait la reconnaissance par la France du génocide arménien. L'Italie, la Suède, la Belgique et la Grèce l'ont reconnu et un débat est en cours devant la Chambre américaine des représentants ; le Parlement suisse est aussi saisi. Tout cela est positif. De plus, le Parlement européen a adopté le 28 février 2002 le rapport Gahrton qui demande à la Turquie de reconnaître le génocide arménien.

Il faut donc maintenant que la Turquie sache aborder son histoire avec le recul et la sensibilité

baïdjanais Heydar Aliev a déclaré le 17 octobre 2001 que son pays était prêt, si nécessaire, à récupérer le Haut-Karabakh par la force. Il faut empêcher cela et la France le peut, qui avait déjà réussi à faire se rencontrer ici les présidents arménien et azerbaïdjanais en janvier et mars 2001. Il est également indispensable que le blocus de l'Arménie mis en place depuis 10 ans par l'Azerbaïdjan et la Turquie soit levé. Je souhaite en outre que les représentants de la communauté arménienne du Karabakh soient inclus dans le processus de négociations. Je salue enfin le président GHOUASSIAN, de la République du Karabakh, qui vient de se rendre en visite en France.

4 : Compte-tenu des liens historiques privilégiés qu'entretiennent la France et l'Arménie et du blocus illégal exercé à l'encontre de l'Arménie par la Turquie et l'Azerbaïdjan depuis une décennie, quelles actions comptez-vous entreprendre pour développer les échanges économiques et culturels avec l'Arménie et pour mettre fin rapidement à ce blocus ?

En ce qui concerne le blocus, la France doit continuer à faire entendre sa voix, tant à l'ONU qu'au sein du groupe de Minsk, pour en obtenir la levée. En ce qui concerne les relations bilatérales, la France possède un ambassadeur en Arménie et il existe déjà des échanges commerciaux dans lesquels d'ailleurs la communauté arménienne de France joue un rôle important. Je souhaite qu'une importance particulière soit donnée au développement de l'enseignement du français en Arménie, or le gouvernement néglige la francophonie et celle-ci dispose de moyens insuffisants. Il faudrait également que notre compagnie nationale d'aviation desserve Erevan.

5 : La France a connu, depuis le XIX^e siècle, des vagues successives d'immigration qui se sont parfaitement intégrées dans la République. C'est la laïcité, principe fondateur de la République, qui a rendu possible le modèle français d'intégration et c'est elle qui doit continuer à nous guider, à rassembler tous les citoyens. C'est aussi le seul moyen pour éviter les tensions inter-communautaires. Pour assurer le développement harmonieux d'une société française intégratrice, il faut également remettre les valeurs de la République à l'honneur, redonner un rôle central à l'Etat, rétablir les conditions économiques et sociales qui favorisent l'intégration.

L'immigration arménienne en France est un excellent exemple d'intégration réussie, ce qui ne

LA REUNION PUBLIQUE AU PALAIS DES CONGRES DE PARIS

Le Comité de Défense de la Cause Arménienne (CDCA), avec le soutien du CCAF, avait organisé une réunion publique le dimanche 7 avril 2002 à 15 h au Palais des Congrès de Paris sur les thèmes "Les Arméniens interpellent les candidats", "Les enjeux nouveaux, les nouveaux engagements".

La réunion a commencé par une intervention de Mme Naira Malkoumian, Ministre des Affaires Etrangères du Karabagh, très applaudie. Ensuite était organisée une table ronde. Y participaient les représentants des candidats : Jacques Toubon pour Chirac, René Rouquet pour Jospin, George Sarre pour Chevènement, Hélène Luc pour Hue, François Rochebloine pour Bayrou, Patrick Farbiaz pour Mamère, pour parler de sujets comme le négationnisme, les relations Turquie-Europe, le blocus, l'Arménie, le Karabakh, la langue arménienne, l'identité culturelle. Un panel représentatif composé de six personnes a posé les questions qui résumaient les interrogations des français d'origine arménienne. Bravo aux organisateurs qui avaient trouvé un bon rythme avec les interviews filmés de certains candidats qui entrecoupaient les débats.

Les intervenants ont abordé tous les sujets et à quelques détails près sont tombés d'accord sur les questions essentielles.

Dans l'ensemble la réunion a répondu aux attentes du public à deux nuances près. La première était le comportement de l'animateur vis à vis des invités. Chargé d'animer les débats, avant et pendant les discussions il les a interpellés, à plusieurs reprises et d'une façon brutale, à répondre brièvement et à ne pas utiliser la langue de bois alors que lui-même se lançait dans une introduction interminable réduisant ainsi le temps de paroles des autres ! La deuxième

me était le dérapage dans le discours de clôture. Un discours qui avait pourtant bien débuté mais vers la fin était-il utile d'aborder le conflit entre Israéliens et Palestiniens ? Nous ne le pensons pas. Outre le fait que c'était hors sujet, les mots utilisés et la façon de les exprimer n'ont pas recueilli l'approbation de la salle sans parler des invités. Peut être l'orateur s'est trompé de réunion. Espérons en tout cas que c'était une erreur de jeunesse et qu'avec le temps ce garçon sympathique acquerra l'expérience qui sied à son poste.

Hosrof Baronian

Le programme du 24 Avril 2002

23 avril

- Paris : 19h, place de la Bastille, veillé des organisations des jeunes

24 avril

- Paris

11h45 : Cérémonie à l'Hôtel de Ville

15h00 : Eglise Arménienne, Requiem

18h00 : Rassemblement au Musoir

18h30 : Ravivage de la Flamme, Arc de Triomphe

19h00 : Départ de la manifestation en direction de l'Ambassade de Turquie

- Lyon

14h00 : Eglise Apostolique Arménienne, 3ème arrdt

15h30 : Débat Public à la Bourse du travail, place Guichard, 3ème arrdt

17h30 : Défilé jusqu'au consulat de Turquie

Message de Chirac... suite de page 1 les représentants des Eglises catholique et protestante.

Au-delà de nos frontières, vous connaissez mon engagement personnel en faveur de la rénovation de la cathédrale d'Ani.

Vous avez pu constater par ailleurs le renforcement des relations entre la France et l'Arménie au cours des dernières années. Une coopération étroite s'est instaurée, et la première visite d'Etat du Président Kotcharian en France, à mon initiative, a permis de célébrer cette amitié avec solennité et de faire flotter les couleurs de l'Arménie dans les rues de Paris.

Enfin, et je terminerai par là, car il s'agit d'une action inachevée, la France devra poursuivre son effort de médiation dans le douloureux conflit du Haut Karabagh. J'ai personnellement provoqué et tenu deux sommets à l'Elysée pour trouver une

solution négociée à ce drame. L'action de la France a été saluée à Erevan comme à Bakou, et je suis resté en contact direct avec les Présidents Kotcharian et Aliev. Des progrès importants, ont été accomplis, des pistes de compromis dessinées, mais l'accord se fait attendre. Il faudra redoubler d'effort et parvenir à une paix indispensable à la stabilité de notre continent.

Avant de vous saluer et de vous souhaiter un débat fructueux, permettez-moi de vous rappeler, tout simplement le sens de mon engagement : les Français d'origine arménienne sont pour moi des amis de longue date, des amis du cœur et de la raison. Cette amitié que nous avons su ensemble faire vivre et s'épanouir, soyez assurés qu'elle continuera de marquer mon action future comme elle a inspiré mon action passée.

Je vous remercie.

suite édito page 1

de la population !

Aujourd'hui la balance des forces évolue dans le Caucase. Poutine ne voit pas la présence américaine sur le sol de la Géorgie " comme une tragédie ". Cette

Rencontre... suite page 1

Gahrton a également mis en avant l'idée d'une conférence sur les relations arméno-turques, qui devrait être tenue sous l'égide du PE.

La rencontre avec M Gahrton a eu lieu, à Bruxelles, à l'occasion du séminaire "Les Arméniens et l'UE" du 17 au 19 mars 2002. Cette initiative unique en son genre a offert une vue d'ensemble des politiques européennes vis à vis de l'Arménie, parmi lesquelles, les relations entre l'Arménie et l'Union européenne, les préparations de la Turquie à